



Indicateurs de la générosité des belges

par Philippe DEFEYT - octobre 2010

Généreux/euse : « Qui donne, est enclin à donner plus qu'il n'est tenu de le faire » (Petit Robert, Ed. 1986)

« Les gens n'ont pas besoin de ce qu'ils désirent et ne désirent pas ce dont ils ont besoin » (Edward Barnays¹)

TABLE DES MATIERES

Principaux résultats et quelques considérations p.1

Introduction p.3

Les libéralités dites "fiscales" p.4

Les données de l'Enquête sur le budget des ménages (EBM) p.6

Les comportements par niveau de revenu p.8

Le temps de "l'engagement" p.10

Principaux résultats et quelques considérations

On peut être généreux d'innombrables manières : faire un cadeau exceptionnel à ses enfants, transporter un voisin âgé à l'hôpital, faire un don suite à une catastrophe humanitaire, acheter du chocolat pour soutenir une association, payer pour des animations dans le cadre d'une fancy-fair, participer à une soirée de mécènes, mettre ses compétences à la disposition d'un comité de parents, assurer une permanence pour un Groupement d'Achat Solidaire, participer à l'animation d'un quartier ou d'une paroisse, visiter des malades, des personnes âgées ou des détenu(e)s, etc. On peut aussi l'être plus ou moins dans la manière d'exercer son métier.

On peut, classiquement, catégoriser ces actes de générosité en deux grandes typologies :

> *la première s'intéresse aux personnes qui en bénéficient*

- les proches (famille et amis)
- les autres

> *la seconde s'intéresse à la ressource mobilisée*

- donner du temps
- donner de l'argent
- mettre à disposition des biens et/ou services (par ex : prêter un local).

La présente contribution de l'Institut pour un Développement Durable s'intéresse plus particulièrement aux dons en argent et en temps en faveur des "autres". En voici les principaux enseignements.

¹ Cité dans Paul ARIES, « Décroissance & gratuité – Moins de biens, plus de liens », Ed. Golias, 2010, p.74

En ce qui concerne les **dons en argent**, on peut relever que :

- globalement, les indicateurs disponibles indiquent une tendance à la stabilisation des dons en argent depuis la fin des années 90 ;
- les ménages donnent environ 300 millions par an, soit environ 0,15% du revenu disponible total ;
- les ménages donateurs donnent en moyenne un peu plus de 300 € par an ;
- un peu moins de 20% des ménages donnent de l'argent ;
- ils sont probablement plus nombreux si on tient compte des "dons" sous la forme de l'achat de produits (exemple : les opérations CAP48 et Télévie) mais on ne dispose pas de données sur ce type de dons ;
- les contribuables déduisent 130 millions au titre de "libéralités fiscales" ;
- ces libéralités représentent environ 0,11% du revenu disponible calculé sur base des statistiques fiscales ;
- un peu moins de 10% des contribuables déduisent de tels dons.

Les deux sources de données utilisées dans cette étude montrent que la proportion des ménages donateurs augmente avec le revenu mais que la générosité relative diminue, à savoir que les dons faits par les ménages aisés représentent une proportion moindre du revenu disponible.

Les statistiques fiscales permettent de connaître le comportement des très riches. Par exemple, la moitié des 4.500 contribuables qui ont un revenu disponible supérieur à 250.000 € ne déclarent aucun don. Ceux qui donnent consacrent en moyenne 0,6% de leur revenu disponible à des libéralités. Les plus riches donateurs donnent en moyenne une proportion moindre de leur revenu que des ménages qui ont un revenu disponible 10 fois moindre !

En ce qui concerne le **"volontariat"** on dispose essentiellement des données issues de l'Enquête sur l'emploi du temps des belges.

Sur un jour de semaine moyen (moyenne pondérée de ce qui se passe les jours de la semaine, le samedi et le dimanche), un peu plus de 300.000 belges de 12 ans et plus participent à au moins une activité d'*engagement social*. Ceux qui y participent le plus ce sont les jeunes pensionnés (les personnes âgées de 65 à 75 ans).

Le belge consacre en moyenne 39 minutes/semaine à des activités d'*engagement social*. Ce temps représente l'équivalent de

- 4,5% du temps consacré au travail rémunéré
- 2,2% du temps consacré aux loisirs
- 3,8% du temps consacré à la télévision
- 0,6% du temps de vie éveillée
- environ 175.000 emplois à temps plein.

Le temps consacré à des activités d'*engagement social* par les hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes (56 mn par semaine en moyenne 25 mn). Mais on ne répétera jamais assez que ce constat répond à d'autres constats en matière d'emploi du temps par genre. En effet, les femmes continuent à consacrer beaucoup plus de temps que les hommes aux activités suivantes : tâches ménagères (22hrs36 contre 14hrs03), soins et éducation des enfants (2hrs20 contre 55 mn) et le soutien à des adultes proches (44 mn contre 32 mn).

Le temps consacré aux activités d'*engagement social* varie lui aussi en fonction de l'âge. Les écarts sont importants : les hommes de 65-75 ans consacrent en moyenne 96 mn par semaine à ces activités, soit 7 fois plus que les femmes de 25-39 ans.

Deux enseignements encore :

- le temps moyen consacré aux activités d'*engagement social* augmente avec le niveau du diplôme ;
- les non-travailleurs (par exemple les chômeurs ou les personnes au foyer) sont ceux qui y consacrent le moins de temps et les pensionnés le plus.

* * *

J'ai bien conscience que ces résultats sont des indicateurs. Ils ne disent pas tout, certes, mais ils interpellent néanmoins.

Sommes-nous aussi généreux que beaucoup de belges le pensent ? On peut en douter quelque peu. La proportion de ménages qui font des dons en argent est moindre que dans d'autres pays (voir les résultats du World Giving Index²). La proportion de ménages qui donnent de leur temps est elle aussi plus faible.

Certes, il y a peut-être, c'est une explication potentielle, moins à "faire" en Belgique au vu de l'importance des services publics (enseignement, accueil de personnes handicapées ou âgées, etc.) organisés ou financés par l'Etat. Mais les besoins sur le terrain sont vécus comme nombreux et variés et on entend fréquemment des plaintes sur la baisse du bénévolat. Certes il y a d'autres formes de générosité pour lesquelles on ne dispose pas de statistiques, par exemple les achats de produits vendus pour alimenter les caisses de campagnes ou associations. Mais c'est le cas aussi dans d'autres pays. Certes, les riches donnent plus souvent et font des dons plus importants. Mais de nombreux riches ne déclarent aucun don et ce qu'ils déclarent à l'impôt représente, en moyenne, une fraction très modeste de leur revenu disponible. Certes, il y a aujourd'hui des dons qui passent par les entreprises. Mais ces démarches ne mobilisent pas de la même manière que les engagements individuels.

J'espère en tout cas que ce modeste essai en incitera d'autres (chercheurs, associations, instituts de statistiques) à explorer plus avant le continent de la générosité, pour mieux comprendre ses tenants et aboutissants, pour voir comment on peut développer toutes les formes de générosité dont l'homme et la femme sont capables.

Plus que jamais nos sociétés ont besoin de liens. Pour assurer la cohésion sociale et augmenter la satisfaction voire le bonheur de leurs citoyens. Mais si on n'y prend garde, l'accès au bénévolat deviendra progressivement aussi inégal que l'accès à d'autres ressources ou activités.

Introduction

On peut être généreux d'innombrables manières : faire un cadeau exceptionnel à ses enfants, transporter un voisin âgé à l'hôpital, faire un don suite à une catastrophe humanitaire, acheter du chocolat pour soutenir une association, payer pour diverses activités dans le cadre d'une fancy-fair, participer à une soirée de mécènes, mettre ses compétences à la disposition d'un comité de parents, assurer une permanence pour un Groupement d'Achat Solidaire, participer à l'animation d'un quartier ou d'une paroisse, visiter des malades, des personnes âgées ou des détenu(e)s, etc. On peut aussi l'être plus ou moins dans la manière d'exercer son métier.

On peut, classiquement, catégoriser ces actes de générosité en deux grandes typologies :

> *la première s'intéresse aux personnes qui en bénéficient*

² Voir le lien : <http://www.cafonline.org/pdf/WorldGivingIndex28092010Print.pdf>

- les proches (famille et amis)
 - les autres
- > *la seconde s'intéresse à la ressource mobilisée*

- donner du temps
- donner de l'argent
- mettre à disposition des biens et/ou services (par ex : prêter un local).

La présente contribution de l'Institut pour un Développement Durable s'intéresse plus particulièrement aux dons en argent et en temps en faveur des "autres"³.

Les sources statistiques sont limitées (pour ce qui est du taux de couverture, de la fiabilité, etc.). On peut le comprendre à certains égards. Pas facile, par exemple, de repérer et évaluer l'argent versé aux mendiants en rue. De même, il n'est pas évident non plus de séparer des activités les unes des autres. On peut, par exemple, être à la fois participant aux activités d'un club sportif (activité = loisir) et y exercer la fonction de trésorier bénévole (= volontariat). De manière générale la réalité n'est pas évidente à traduire en catégories claires. Mais il y a aussi insuffisance des efforts pour mieux connaître ce "continent" si important (par exemple la Comptabilité nationale ne dit pas grand chose sur ces réalités, même dans le Compte satellite sur les Institutions sans but lucratif⁴). Enfin, il y a aussi absence de transparence (par exemple : impossible d'obtenir des statistiques sur les collectes dans les églises ; les associations qui œuvrent dans d'autres domaines n'ont fait aucun effort équivalent à la compilation des dons effectuée par "ong-livreouvert", une base de données regroupant toute une série d'informations sur et de la part des ONG belges de la coopération au développement).

L'IDD a eu recours pour cette note à trois sources principales :

- les libéralités connues au travers des statistiques fiscales
- les données issues de l'Enquête sur les budgets des ménages (EBM)
- les données de l'enquête sur le temps des belges (1999 et 2005) pour ce qui est des activités d'*engagement social* (j'explique le choix de ce terme plus loin).

Les libéralités dites "fiscales"

Il est bien connu que « les libéralités faites aux institutions reconnues sont déductibles de l'ensemble des revenus nets pour autant qu'elles atteignent au moins 30 euros par institution bénéficiaire. Le montant global ainsi déductible ne peut excéder ni 10% de l'ensemble des revenus nets du ménage, ni 346.100 euros par conjoint ». (Mémento fiscal 2010 – revenus 2009 – du SPF Finances). On peut estimer les libéralités fiscales à environ 130 millions par an.

Si elles sont loin de couvrir tous les dons en argent, les statistiques fiscales pour les libéralités ont l'avantage d'être disponibles depuis vingt-cinq ans. Les trois graphiques suivants proposent l'évolution des libéralités et une mise en perspective. Trois constats :

- après avoir environ doublé entre le milieu des années 80 et la fin des années 90, les libéralités fiscales ont tendance à stagner depuis 1999 à un niveau inférieur à celui atteint en 1999, à l'exception d'une pointe en 2005 (suite au tsunami dans l'océan indien) ;
Note méthodologique : il n'est pas exclu qu'une partie de la croissance des libéralités fiscales soit attribuable à une extension du recours à celles-ci.
- si l'on excepte 2005, les libéralités fiscales en pourcentage du revenu disponible ont atteint

³ J'ai bien conscience que la frontière entre les "proches" et les "autres" est pour le moins floue. Parce que d'autres peuvent devenir des proches, parce que certaines formes d'engagement concernent les deux (par exemple l'investissement de certains parents dans l'animation d'un mouvement de jeunesse), etc.

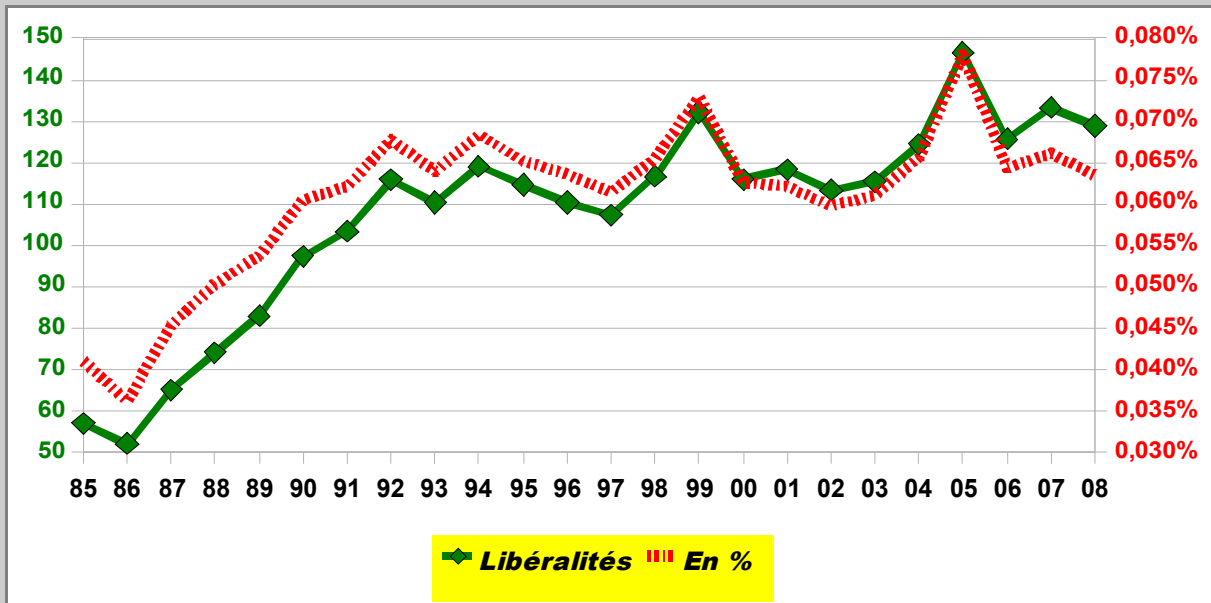
⁴ Voir le lien suivant pour l'édition 2007 de ce Compte satellite : <http://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/NFDS.pdf>

un maximum en 1999 ;

Note méthodologique : le revenu disponible utilisé est le revenu disponible macroéconomique tel que calculé par la Comptabilité nationale.

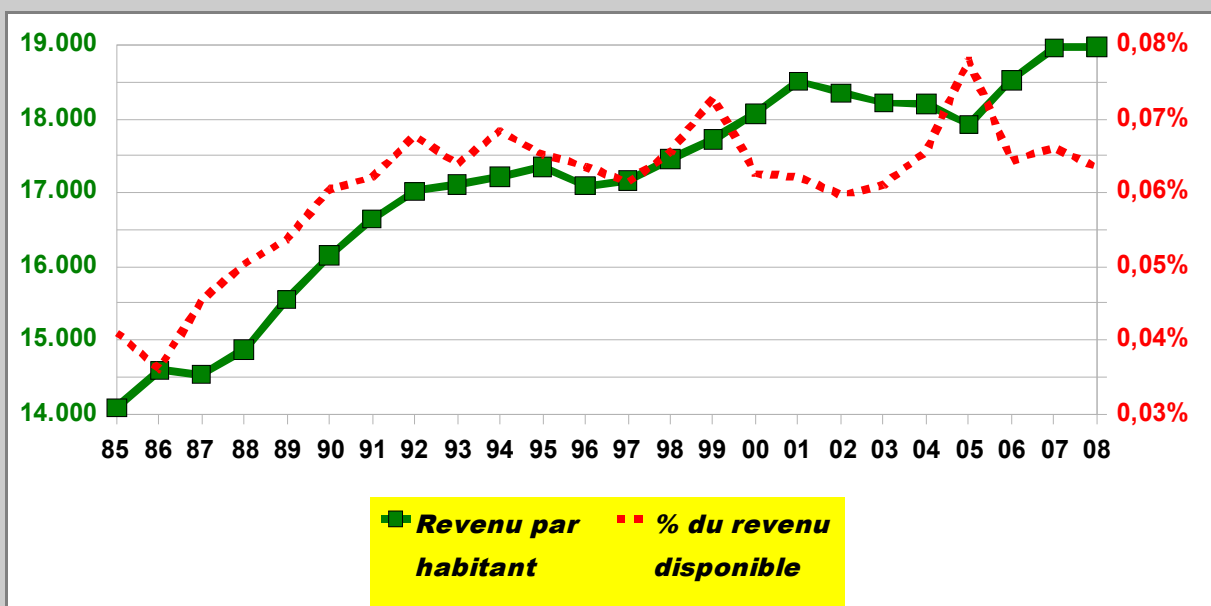
- le lien entre la croissance de la libéralité fiscale moyenne et le revenu disponible moyen a manifestement été cassé à partir des années 2000 (certes, le revenu disponible par habitant n'a pas, au cours des années 2000, progressé comme précédemment, mais en 2008 il est quand même de 7,1 % supérieur à celui de 1999).

Montant des libéralités fiscales (échelle de gauche – en millions € – prix de 2010) et en % du revenu disponible total des ménages (échelle de droite)



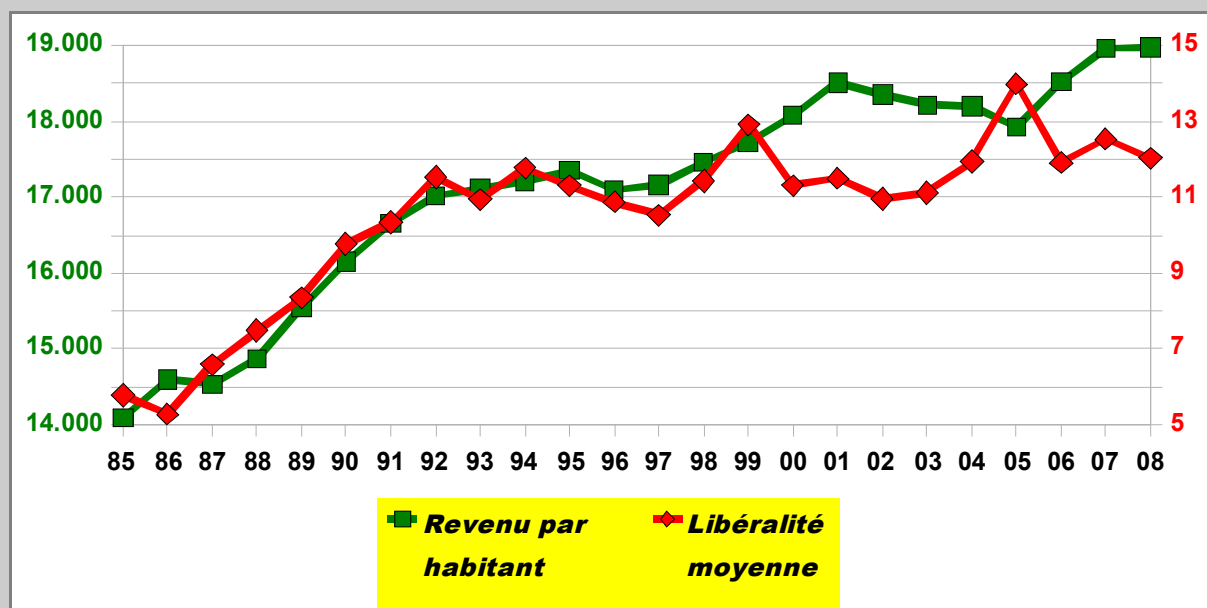
Sources : Belgostat, BfP, SPF Finances - Calculs : IDD

Evolution du revenu disponible par habitant (échelle de gauche – en €/an – prix de 2010) et libéralités en % du revenu disponible total des ménages (échelle de droite)



Sources : Belgostat, BfP, SPF Finances - Calculs : IDD

**Evolution du revenu disponible par habitant par an (échelle de gauche)
et de la libéralité moyenne (échelle de droite) – en € par habitant – aux prix de 2010**



Sources : Belgostat, BfP, SPF Finances - Calculs : IDD

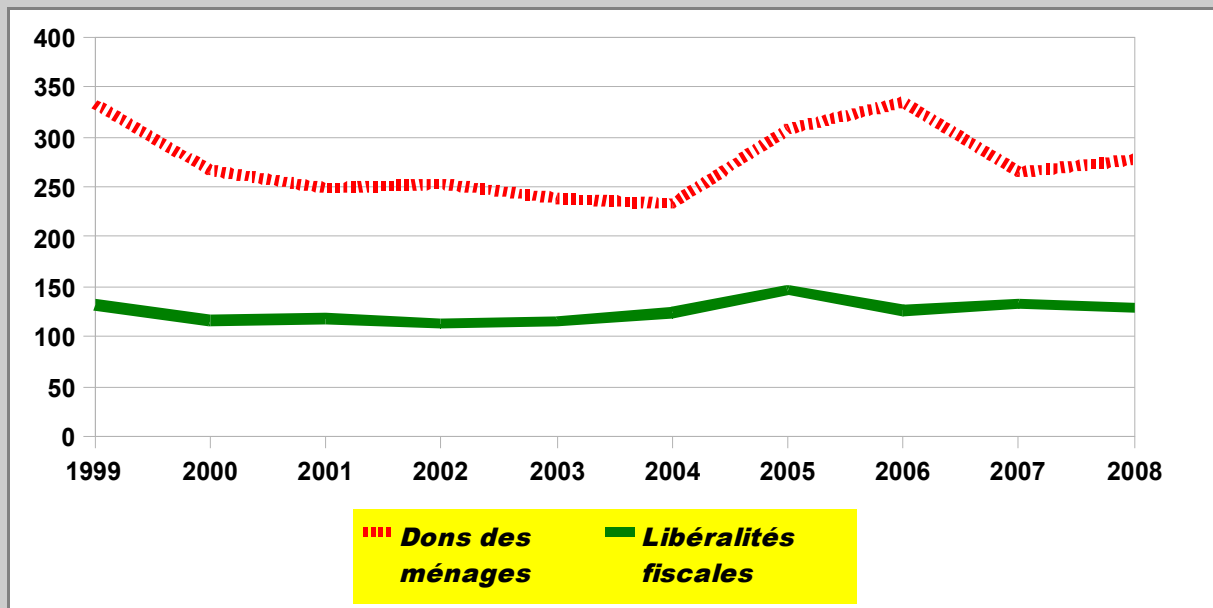
Les données de l'Enquête sur le budget des ménages (EBM)

Disponibles depuis 1999, celles-ci confirment (voir les deux graphiques suivants) la tendance à la stagnation des montants absolus au cours des années 2000. De même, à l'exception de 2005 pour les données fiscales, le rapport entre les dons/libéralités et le revenu disponible a atteint un maximum en 1999.

Note méthodologique : Il n'y a pas de recouvrement total entre ces deux sources de données. En effet, tous les dons faits par les ménages ne se retrouvent pas nécessairement dans les statistiques fiscales. D'une part, les dons inférieurs à 30 € ne sont pas déductibles et on peut penser que tous les contribuables n'activent pas nécessairement la déductibilité fiscale. D'autre part, la définition d'un ménage n'est pas la même : un ménage composé de plus d'un adulte (compté pour un ménage dans l'EBM) peut donner lieu à plus d'une déclaration fiscale.

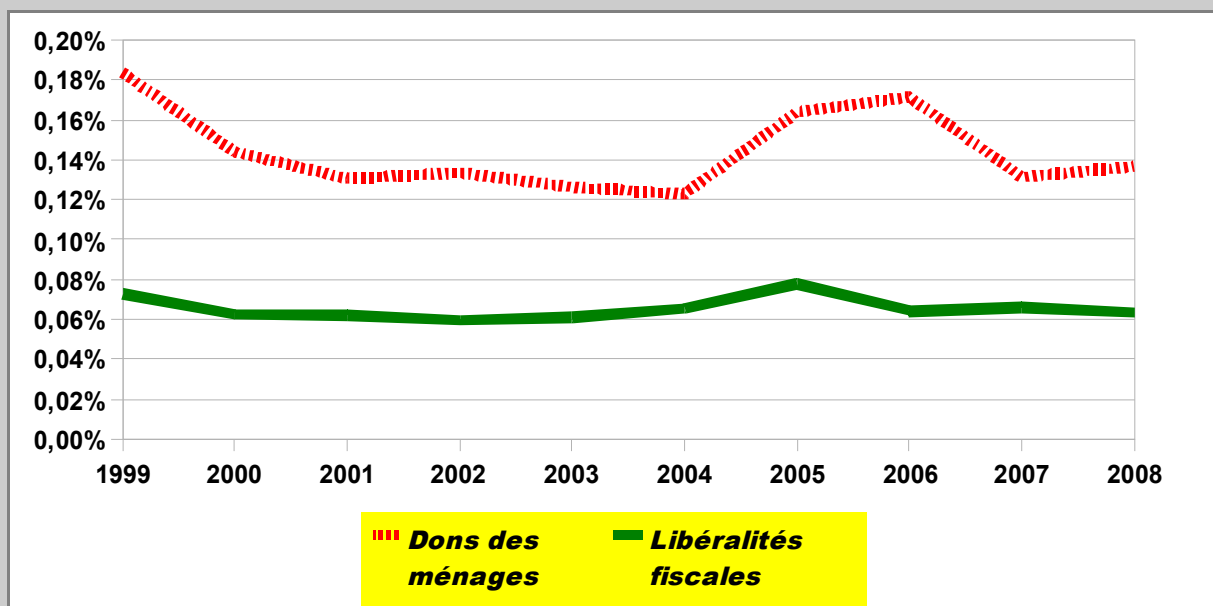
En fin de période d'analyse, on peut estimer que les ménages versent au total environ 300 millions de don par an.

**Dons des ménages aux organisations philanthropiques et libéralités fiscales
en millions € – aux prix de 2010**



Sources : Belgostat, BfP, INS, SPF Finances - Calculs : IDD

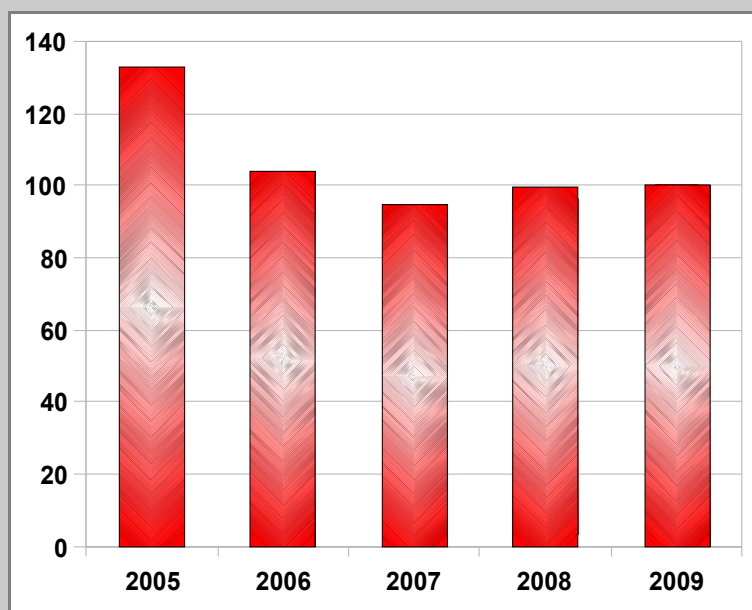
**Dons des ménages aux organisations philanthropiques et libéralités fiscales
en % du revenu disponible des ménages**



Sources : Belgostat, BfP, INS, SPF Finances - Calculs : IDD

La stagnation (toujours à l'exception de 2005) des dons observée au cours des dernières années est confirmée par l'évolution des dons effectués au bénéfice des ONG d'aide au développement. Il s'agit certes de dons qui ne représentent qu'une partie des dons mais il s'agit d'un secteur important.

**Dons aux ONG belges de la coopération au développement
en millions € – aux prix de 2010**



Sources : "ong-livreouvert" - Calculs : IDD

Les comportements par niveau de revenu

Sur base de l'EBM on peut constater – voir tableau ci-après – que :

- la proportion de ménages donateurs augmente avec le niveau du revenu ;
- pour les ménages donateurs, le don moyen représente une fraction décroissante du revenu disponible.

Note méthodologique : on a supposé que le revenu moyen des donateurs était le même que le revenu moyen du quartile.

Les dons des ménages par quartile – 2006-2008 – aux prix de 2010

	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Don moyen (en euros)					
- des ménages qui font un don	269	320	263	432	335
- de la totalité des ménages (qui font ou non un don)	37	56	51	113	64
Don moyen en % du revenu disponible	1,64%	1,14%	0,56%	0,56%	0,80%
% des ménages qui font un don	13,6%	17,5%	19,5%	26,2%	19,2%

Sources : Belgostat, INS - Calculs et estimations : IDD

Ce double constat peut aussi être fait sur base des statistiques fiscales (exercice 2008 – revenus de 2007), comme l'indiquent les deux graphiques suivants :

- le pourcentage de donateurs augmente avec le revenu imposable ; tout en haut de l'échelle des revenus (plus de 250.000 € de revenu imposable) un contribuable sur deux déclare des libéralités ;
- pour les contribuables donateurs, le rapport des dons au revenu disponible diminue avec le revenu.

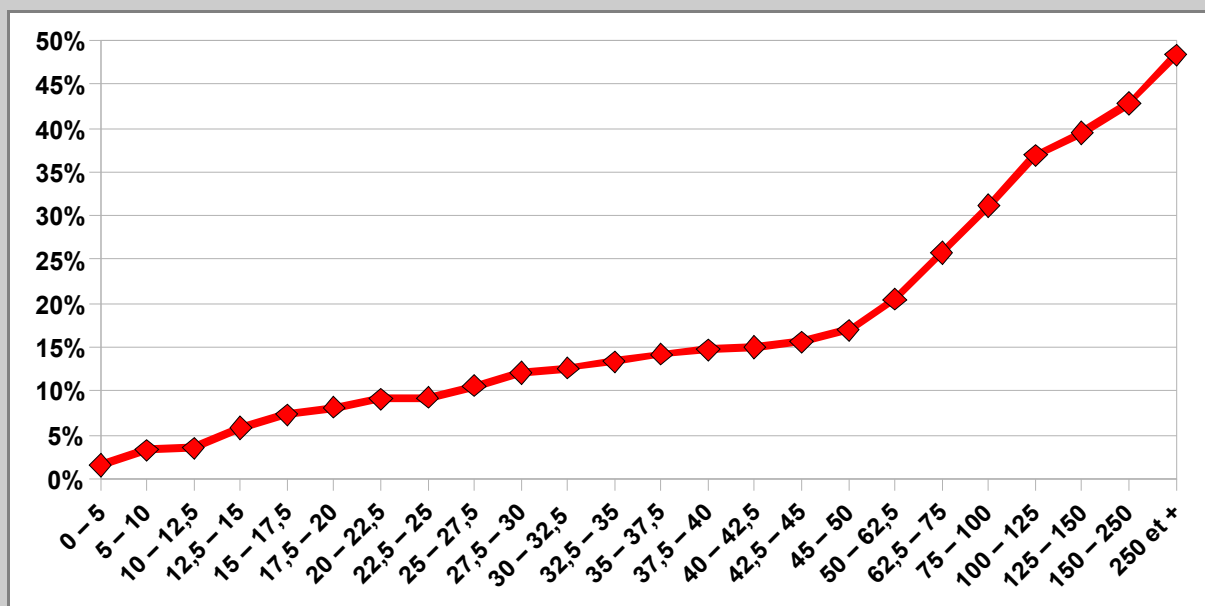
Notes méthodologiques :

- on a supposé que le revenu moyen des donateurs était le même que le revenu disponible moyen de la classe de revenu imposable à laquelle ils appartiennent ;

- attention : la montée plus marquée de la courbe dans la partie droite du graphique résulte de ce que les

intervalles de revenus sont de plus en plus élevés.

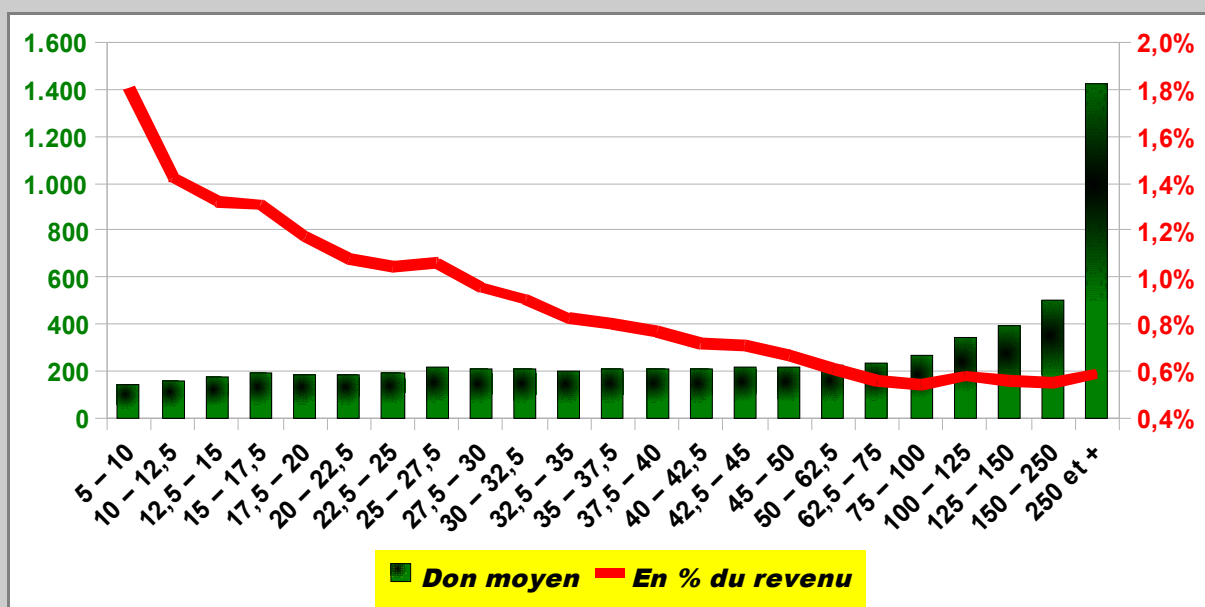
**Proportion de ménages donateurs sur base des statistiques fiscales
par classe de revenu imposable – revenus de 2007**



Sources : SPF Finances - Calculs : IDD

Note méthodologique : pour assurer une meilleure lisibilité du graphique, je n'ai pas reproduit les résultats pour ceux qui déclarent un revenu imposable de moins de 5.000 € (don moyen = 69€ = 4,2% du revenu disponible).

**Don moyen – en € (échelle de gauche) et en % du revenu disponible (échelle de droite)
par classe de revenu imposable – revenus de 2007**



Sources : SPF Finances - Calculs : IDD

Le temps de "l'engagement"

S'inspirant d'une approche anglo-saxonne, les données de l'enquête sur l'emploi du temps⁵ regroupent sous l'intitulé « Vie associative », parfois même « bénévolat »⁶, à la fois les activités religieuses, les activités bénévoles proprement dites et des activités que l'on ne qualifie pas de volontariat dans la tradition continentale comme la militance politique. La liste de toutes ces activités est donnée ci-dessous. L'analyse qui suit s'intéresse aux activités ci-dessous en dehors des activités religieuses. Je les qualifie d'activités d'*engagement social*.

Note méthodologique : Activités détaillées sous l'intitulé « Vie associative » dans l'Enquête sur l'emploi du temps

- ***travailler pour une organisation en tant que membre d'un comité***
- ***travailler pour une organisation, travail administratif ou de comptabilité***
- ***travailler pour une organisation, préparation d'activités, aide liée à des activités***
- ***travailler pour une organisation, travail à la cantine, au bar, à la cuisine***
- ***travailler pour une organisation, bricolage ou réparation pour l'organisation***
- ***travailler pour une organisation, information au public, distribution de dépliants***
- ***travailler pour une organisation, activités liées à la collecte d'argent***
- ***autres activités pour une organisation***
- ***activités pour des personnes, soins aux personnes âgées, malades ou invalides (bénévolat)***
- ***activités pour des personnes, distribution de repas***
- ***activités pour des personnes, instructeur ou enseignant d'un cours (bénévolat)***
- ***activités pour des personnes, entraîneur ou arbitre de sport***
- ***activités pour des personnes, moniteur ou responsable de jeunesse***
- ***activités pour des personnes, aide à un groupe de personnes***
- ***activités pour des personnes, autres activités bénévoles pour des personnes***
- ***activités pour une organisation de protection de l'environnement***
- ***activités pour une organisation de protection des animaux***
- ***activités pour une organisation (non spécifiées)***
- ***réunions et manifestations d'une organisation politique***
- ***réunions et manifestations d'une organisation culturelle***
- ***réunions et manifestations d'une organisation sociale***
- ***réunions et manifestations d'un mouvement de jeunesse***
- ***bénévolat (non spécifié)***
- ***cérémonies et pratiques religieuses (mariage, enterrement, cérémonies à l'église, au temple, à la mosquée)***
- ***activités religieuses et prières (privées ou en famille)***
- ***réception après un enterrement***
- ***visite au cimetière.***

Sur un jour de semaine moyen (moyenne pondérée de ce qui se passe les jours de la semaine, le samedi et le dimanche), un peu plus de 300.000 belges de 12 ans et plus participent à au moins une activité d'*engagement social*. Un grand nombre cumule même plusieurs activités.⁷

Le taux de participation à des activités bénévoles varie – à la hausse comme à la baisse – avec les âges de la vie, comme le montre le graphique suivant. On notera en particulier que le taux d'engagement le plus élevé est celui des 65-75 ans et le plus faible celui des 25-39 ans (âge de la vie qui est occupé – par de nombreux belges – par de nombreuses activités : travail, formation(s), éducation de jeunes enfants...).

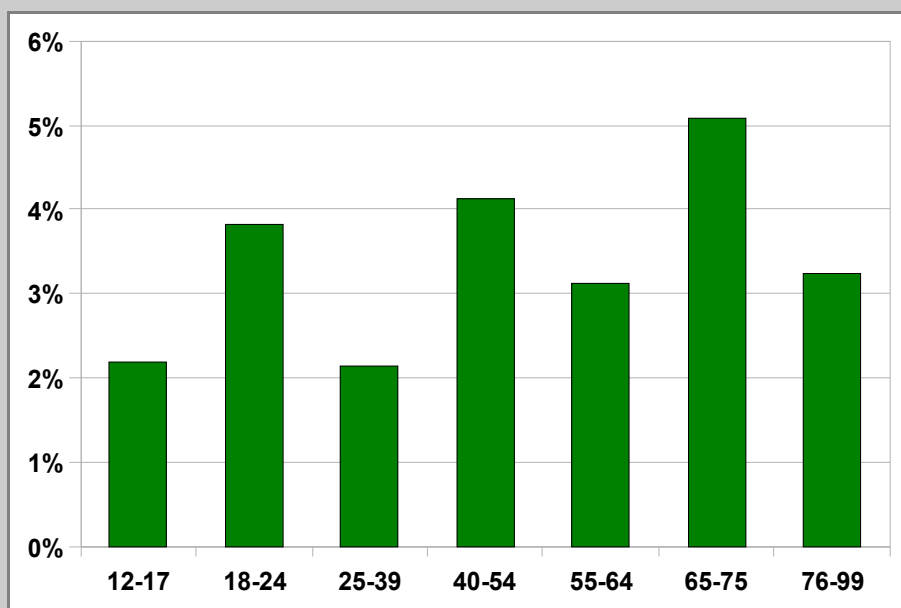
⁵ Voir sur le site de l'INS : <http://www.time-use.be/tostat/intro.php?lang=fr>

⁶ Voir, par exemple, GLORIEUX, I. & T.P. VAN TIENOVEN, « Genre et emploi du temps. Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes Belges (2005, 1999 et 1966) », Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Bruxelles, 2009 (<http://www.vub.ac.be/TOR/cgi-bin/navigatie.cgi?Command=Frame&item=publicaties>)

⁷ Au fil du temps ce ne sont pas toujours les mêmes personnes. Cependant, les données disponibles ne permettent pas de donner le nombre total de personnes qui se livrent à de telles activités au cours d'une année. Des estimations antérieures – à considérer prudemment – donnent une fourchette assez large située entre 1.000.000 et 1.500.000 personnes.

Taux de participation à des activités bénévoles en fonction de l'âge

jour de semaine moyen (moyenne pondérée de ce qui se passe les jours de la semaine, le samedi et le dimanche)



Sources : Enquête sur l'emploi du temps (TOR-INS) - Calculs : IDD

Ce qui compte ultimement c'est le temps consacré à ces activités bénévoles. Le tableau ci-dessous indique que le belge consacre en moyenne 39 minutes/semaine à des activités d'*engagement social*. Ce temps représente l'équivalent de

- 4,5% du temps consacré au travail rémunéré
- 2,2% du temps consacré aux loisirs
- 3,8% du temps consacré à la télévision
- 0,6% du temps de vie éveillée
- environ 175.000 emplois à temps plein.

Les activités d'engagement social dans l'emploi du temps des belges – 2005 Quelques indicateurs

Nombre moyen de mn par semaine	39
En % du temps consacré au travail	4,5%
En % du temps consacré aux loisirs	2,2%
En % du temps consacré à la TV	3,8%
En % du temps de vie éveillée	0,6%
En équivalent "emplois à temps plein"	175.000

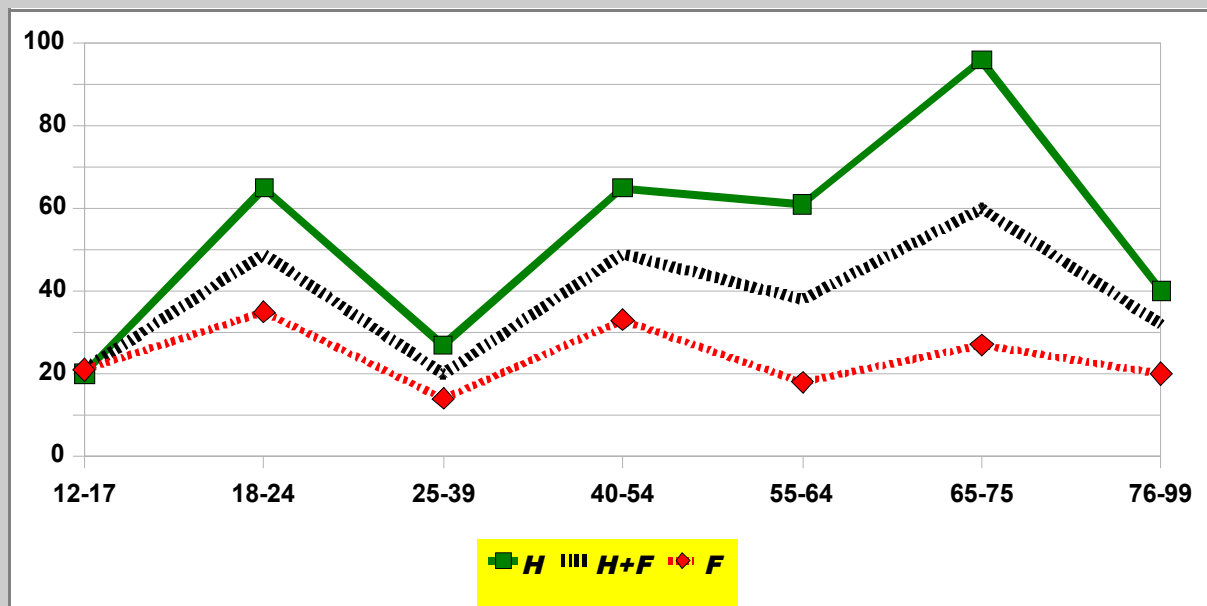
Sources : Enquête sur l'emploi du temps (TOR-INS) - Calculs : IDD

On notera encore que le temps consacré à des activités d'*engagement social* par les hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes (56 mn par semaine en moyenne 25 mn). Mais on ne répétera jamais assez que ce constat répond à d'autres constats en matière d'emploi du temps par genre. Les femmes continuent à consacrer beaucoup plus de temps que les hommes aux activités suivantes : tâches ménagères (22hrs36 contre 14hrs03), soins et éducation des enfants (2hrs20 contre 55 mn) et le soutien à des adultes proches (44 mn contre 32 mn).

Le temps consacré aux activités d'*engagement social* varie lui aussi en fonction de l'âge comme le montre le graphique suivant. Les écarts sont importants : les hommes de 65-75 ans consacrent 96

mn par semaine à ces activités, soit 7 fois plus que les femmes de 25-39 ans.

Temps moyen consacré à des activités d'engagement par âge et genre – en mn/semaine



Sources : Enquête sur l'emploi du temps (TOR-INS) - Calculs : IDD

Les deux tableaux suivants montrent que :

- le temps moyen consacré aux activités d'engagement social augmente avec le niveau du diplôme ;
- les non-travailleurs (par exemple les chômeurs ou les personnes au foyer) sont ceux qui y consacrent le moins de temps et les pensionnés le plus.

Temps moyen consacré à des activités d'engagement en fonction du diplôme le plus élevé obtenu – en mn/semaine

	Primaire ou moins	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur Non-univ.	Supérieur universitaire
Hommes	49	45	65	64	59
H + F	25	37	44	45	47
Femmes	10	29	19	35	31

Sources : Enquête sur l'emploi du temps (TOR-INS) - Calculs : IDD

Temps moyen consacré à des activités d'engagement en fonction du statut socio-professionnel – en mn/semaine

	Etudiant(e)	Temps partiel	Temps plein	Non travailleur	Pensionné(e)
Hommes	48	53	44	64	85
H + F	42	32	36	24	63
Femmes	33	28	19	14	40

Sources : Enquête sur l'emploi du temps (TOR-INS) - Calculs : IDD